



UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - Franchissement de seuil à la hausse

UIB - Franchissement de seuil à la hausse

Le Groupe Moncef MZABI qui détenait 870 944 actions et droits de vote représentant 4,949% des droits de vote de l'Union Internationale de Banques (UIB), a déclaré avoir franchi à la hausse, le 20 août 2014, le seuil de 5% des droits de vote suite à l'acquisition en bourse de 14 264 actions et droits de vote représentant 0,081% des droits de vote de la banque.

Suite à ce franchissement de seuil, la participation du Groupe Moncef MZABI dans le capital de l'UIB est répartie comme suit :

Nom & prénom ou raison sociale ou dénomination sociale	Participations directes			
	Nbre d'actions ordinaires	%	Nbre de droits de vote	%
IMMOBILIERE ET DEVELOPPEMENT	384 039	2.18	384 039	2.18
DALMAS	108 438	0.61	108 438	0.61
ARTES	56 819	0.32	56 819	0.32
AFRIVALEUR	30 000	0.17	30 000	0.17
M.MONCEF MZABI	305 912	1.74	305 912	1.74

Le Groupe Moncef MZABI a déclaré qu'il envisage au cours des douze prochains mois de :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 10 octobre 2014 par la MAC SA, intermédiaire en Bourse.